Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1907)
Heft: 68

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : L'invisibile aimée
Autor: Bertot, Jean
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-256903

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dimanche, 21 avril 1907 | N° 68 | Deuxième année

POUR TOUT AVIS et communications S'adresser à la rédaction du

LE PAYS DU DIMANCHE

Pays du dimanche à Porrentruy — TELEPHONE

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

Voir en deuxième article la suite du récit sur le Château par A. Biétry.

Les Vétérinaires sous l'Ancien Régime épiscopal

Les notes qui suivent n'ont pas d'autre prétention que d'être une modeste contribution à l'histoire locale. Elle ne seront peut-être pas sans intérêt, par ces temps d'épizootie, pour faire connaître aux lecteurs du *Pays* les mesures prises par les princes-évêques pour parer aux ravages de ces fléaux. Les documents que nous publions sont, croyons-nous, inédits. Ils ne concernent qu'une seule période et encore une période assez tardive de l'ancien régime ; ils ne mentionnent également qu'un seul moyen de combattre le mal ; mais c'est le plus efficace : la création de *vétérinaires* instruits. Il convient d'autre part de se rappeler que les écoles vétérinaires d'Alfort et de Lyon, dont il question dans les lettres du prince de Montjoie, n'ont été érigées en institution d'Etat qu'en 1795, vingt-cinq ans après la date de ces lettres. On sait aussi que le développement de la science vétérinaire et la sévérité des mesures prises pour restreindre la contagion sont de date assez récente, puisqu'elles sont basées sur la théorie générale des microbes. Ces diverses circonstances ne rendent que plus dignes d'éloges la sollicitude du prince pour l'élevage jurassien et ses efforts pour former aux frais de son gouvernement, de bons vétérinaires. Le succès ne répondit pas à sa bonne volonté et les candidats choisis ne réalisèrent pas les espérances de leurs protecteurs. L'un, Stouder, était du baillage de Delémont ; l'autre, par son nom, appartenait à la Franche-Montagne. Nous ignorons si les autres baillages furent appelés à choisir des candidats ; on peut le conjecturer, de la forme même des lettres ci-dessous, envoyées comme circulaire aux représentants du prince dans les baillages.

E. F.

Simon Nicolas par la grâce de Dieu, Evêque de Basle, Prince du St-Empire.

Amés et féaux ! L'attention que Nous portons pour le bien de Nos Sujets et la conservation de leur substance, particulièrement de leurs bestiaux, nous a fait prendre des connaissances de l'école vétérinaire de Paris, établie au Château d'Alfort à Charenton ; La relation avantageuse, qui Nous est revenue des découvertes et progrès, qui s'y font journellement, et l'encouragement que quelques Baillages d'Alsace, voisins de nos États ont eû d'y envoyer un sujet de leurs ressorts, dont les progrès rapides depuis environ neuf mois, qu'il s'est voué à cet art, ont déjà été vantés dans les nouvelles publiques de Paris, nous ont déterminé d'y envoyer aussi un de nos sujets, dans cet objet, qui soit au dessous de l'âge de 20 ans, sachant bien écrire, versé dans l'arithmétique, ayant des dispositions naturelles à l'application, d'un esprit ouvert et intelligent, de bonnes mœurs, et qui soit de parents moyennés et à leur aise. Nous vous chargeons en conséquence de jeter les vues sur un tel jeune homme de votre département, s'il s'y en trouve aucun de cette qualité, de lui proposer, de l'agrément de ses parents, s'il en a encore, le projet dont est question, et au cas vous lui remarquiez du goût, de l'inclination et un sincère empressement pour se consacrer à cette étude, de Nous en informer au plus tôt, Nous réservant de vous communiquer ultérieurement nos intentions à l'égard des conditions, sous lesquelles Nous nous engagerons de l'envoyer à cette Ecole et de lui faire apprendre gratis cet art.

Sur ce Nous vous demeurons, Amés et féaux, toujours bien affectionné. Donné en notre Château de Résidence à Porrentruy le 31 May 1768.

Simon NICOLAS.

* * *

Simon Nicolas par la grâce de Dieu, Evêque de Basle, Prince du St-Empire.

Amés et féaux ! Le jeune homme, que vous nous proposez dans votre Réponse du 25 juin 1768, faite à Notre rescript du 31 May précédent pour apprendre l'art vétérinaire ou médecine des animaux nous paraissant par tout ce que vous en dites d'avantageux avoir les qualités requises à remplir nos vues bienfaisantes, Nous Nous sommes déterminé à le choisir et dans cet objet, Nous vous mandons de l'envoyer ici en cour accompagné de son curateur dimanche 19 du mois de février prochain à 10 heures du matin, tant pour connaître sa figure et son écriture que pour convenir des conditions, sous lesquelles nous entendons le destiner à cette étude avec cette observation, qu'au lieu de l'envoyer à Paris, comme nous le pensions d'abord, Nous Nous sommes décidé pour Lyon, en ce que Nous sommes informé, qu'à l'Ecole de cette première ville on n'enseigne principalement que les remèdes pour la guérison des chevaux, et qu'à celle de Lyon on donne non seulement la connaissance des maladies de cette espèce de bétail, mais encore et plus particulièrement de celles, dont les bêtes a cornes et à pieds fourchés peuvent être attaqués ; Sur ce Nous vous demeurons, Amés et féaux, toujours bien affectionné. Donné en Notre

---

Feuilleton du *Pays du dimanche* 9

L'invisible aimée

par Jean BERTOT

Mais elle avait les cheveux tout blancs. C'était la mère. Elle avait dû être une beauté. Sa fille lui ressemblait, je l'aurais juré.

— Madame, lui dis-je en m'inclinant profondément, pardonnez à un humble touriste d'avoir l'indiscrétion de forcer presque votre porte.

— Oh ! monsieur, répondit-elle, vous portez un nom devant lequel toutes les portes s'ouvrent. La mienne même, si bien défendue qu'elle soit, la mienne qui est fermée à tous, ne le saurait être pour vous.

Pendant qu'elle parlait ainsi, je la regardais. Malgré le sourire affable dont elle accompagnait ses paroles, je vis un nuage d'indicible tristesse répandu sur ses traits. Lorsqu'elle se tut, je crus avoir devant moi la statue vivante de la Douleur et de la Fatalité.

J'étais fort troublé. Elle vit mon émotion et vint à mon aide.

— Vous m'avez écrit, monsieur, une lettre où vous me témoignez pour la voix et le talent de ma fille une admiration d'autant plus méritoire que vous l'avez bien peu et bien mal entendue. Ma fille en a été profondément touchée, plus profondément que je ne saurais l'exprimer. Cette lettre d'un illustre maître a été l'un des plus grands bonheurs de sa vie, où les bonheurs sont rares !

Là-dessus, me voilà parti. Je lui dis tout ce qui me remplissait le cœur, tout ce qui bouillonnait dans ma tête depuis la veille. Je parlai avec une chaleur, un enthousiasme débordant.

— Il me faut Mademoiselle votre fille pour l'Opéra, madame ! Il me la faut, pour chanter la *Vanessia* de mon *Vercingétorix !* Elle seule peut chanter ce rôle si beau, dont aucune cantatrice ne peut se dépêtrer.. Et ce n'est pas seulement ma musique qui triomphera par elle. Elle fera renaître tout le grand répertoire des Glück, des Mozart, des Spontini ! A tout prix, madame, il me la faut. Elle n'a pas le droit, pas le droit, entendez-vous, d'enterrer un pareil génie, de pareils dons, dans une campagne solitaire. Elle se doit à l'art, à l'idéal, au culte du sublime, dont Dieu l'a créée pour être la grande-

Résidence au Château de Porrentruy le 29 janvier 1769.

Simon NICOLAS.

* * *

Simon Nicolas par la grâce de Dieu, Evêque de Basle, Prince du St Empire.

Amés et féaux! Pour réponse à votre lettre du 31 janvier dernier. Nous vous mandons d'écrire ou faire écrire au nommé Jean-Baptiste Stouder à Paris de se rendre à Pâques prochain à Lyon et de s'adresser, y étant, au sieur Jourdan à l'académie du Roy, lequel sera prévenu de Notre part à tenir des motifs de son arrivée et de nos intentions à l'égard des frais nécessaires à son entretien et aux instructions qu'il devra prendre.

Vous lui recommanderez beaucoup de profiter de nos bienveillantes attentions pour se mettre en état le plus tôt que possible de retourner au pays avec toutes les connaissances de l'art vétérinaire et de donner des preuves des progrès qu'il aura faits en cette Ecole. Nous vous renvoyons ci-joint la lettre, qu'il a écrite à sa mère, et vous demeurons, Amés et féaux, bien affectionné.

Donné en notre Château de Résidence à Porrentruy le 6 février 1769.

Simon NICOLAS.

* * *

Copie de la lettre écrite à S. A. Evêque de Basle, par M. Peau, directeur de l Ecole vétérinaire à Lyon le 31 janv. 1770.

Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous instruire du peu de progrès que fait ici le nommé Stouder, l'un des Elèves que vous entretenez à cette école et je voulus attendre jusqu'à ce jour pour voir s'il se déciderait à embrasser avec plus d'ardeur les Etudes qu'exige l'art vétérinaire, mais je vous avoue réellement que c'est en vain d'en espérer la moindre chose, vu son trop peu d'aptitude, et sans attendre plus longtemps, il conviendrait, ce me semble, Monseigneur, de se défaire de ce sujet et de le faire remplacer par un fils de maréchal qui aurait fait quelqu'études et qui aurait de l'intelligence.

Quant au sieur Froidevaux, il se donne toutes les peines imaginables pour parvenir, et ses progrès ne sont pas non plus des plus rapides ; néanmoins il vient de paroître dans un concours qui a eu lieu le 20 de ce mois, où il a fait tous ses efforts pour mériter les suffrages du Public.

Voilà, Monseigneur, le compte que je dois vous rendre de vos deux sujets. J'ai l honneur d'être avec un très profond respect.

* * *

Copie de la Réponse fait par S. A. à la précédente, le 13 fév. 1770.

Je vois, Monsieur, par la lettre que vous m'avez écrite, le 31 du mois dernier le peu d'espérance que vous concevez des progrès de mon sujet, le nommé Stouder, dans l'art vétérinaire. Le peu d'aptitude que vous lui remarquez pour jamais former un bon Elève, me détermine à le congédier sans attendre plus longtems, de sorte que vous voudrez bien lui intimer de ma part, que sur le rapport qui m'a été fait de son incapacité, il doit prendre son parti, et que dès le 1er mars prochain, je n'entends plus qu'il soit à ma charge. Vous m'enverrez, s'il vous plaît, un compte spécifique de sa dépense. Vous y joindrez celle de Froidevaux pour l'année entière, et donnerai mes ordres pour que le dit Stouder soit remplacé à Pâques par un sujet plus intelligent. Que si vous deviez prévoir, que Froidevaux, malgré tous ses efforts ne puisse pas non plus correspondre à mes vues d'une manière satisfaisante, vous me rendrez service de me le marquer ingénuement, puisqu'il est inutile de faire des frais sans espoir d'en tirer profit. Je suis etc...

LE

Château de Porrentruy

VIEUX RÉCIT

par A. BIÉTRY

(SUITE)

Après avoir visité ces caves, nous allons parcourir la Résidence dont la porte d'entrée est presque au-dessus de celle des caves. Cette porte à plein cintre et à deux larges battants dont l'encadrement extérieur est orné de moulures et de divers dessins en relief, s'ouvre sur un large corridor au fond duquel on voit une seconde porte de forme rectiligne également décorée de sculptures, qui donne accès à un magnifique escalier en spirale comptant 74 marches de la base au sommet. Il est appuyé sur un élégant pilier central accompagné de colonnettes finement découpées, et donne accès aux divers étages jusqu'aux greniers. Le soc porte la date de 1591, et le pilier présente les armoiries de Christophe de Blarer et de l'évêché de Bâle.

A gauche en entrant dans le corridor du rez-de-chaussée, s'ouvraient les appartements des pâtissiers, confiseurs et dépendances. La première pièce sert aujourd'hui de réfectoire aux orphelins ; la seconde, dans laquelle se trouvaient les fours, est transformée en buanderie.

Tout le rez-de-chaussée de la Résidence, ainsi que celui de la Chancellerie, est entièrement voûté et partout ce sont des voûtes à plein cintre.

Ls première porte à droite dans le corridor donnait entrée dans la belle salle à manger pour le Prince et les personnes admises à sa table. Cet appartement est actuellemenl converti en chapelle. Il est éclairé par trois grandes fenêtres donnant sur la cour. L'appartement suivant, également à trois fenêtres servait pour la seconde table, pour les fonctionnaires et principaux employés et les deux autres pour les tables des serviteurs et des domestiques, selon leur rang, et pour les dépendances de l'office.

Deux de ces pièces sont actuellement affectées à la crèche, où sont logés et soignés les plus jeunes des orphelins par une femme qui fait en même temps le service de portière.

La cuisine qui n'a pas changé de destination, était à l'extrémité orientale de ces appartements, en sorte que pour servir la table du Prince, il fallait traverser les trois salles intermédiaires, ce que l'on faisait les jours d'apparat, en ouvrant toutes les portes, tandis que les jours ordinaires on passait derrière ces salles par les dépendances de l'office.

A la table du Prince mangeaient ordinairement quinze à vingt personnes : son suffragant, son aumônier, le médecin en titre, les grands officiers et les gentilshommes d'honneur en service. Les membres des conseils aulique et des finances y avaient leurs couverts sans être tenus d'en faire usage. Il en était de même des grands chanoines, quand ils venaient d'Arlesheim pour passer quelques jours à la cour, et des offi-

---

prêtresse. Pardonnez-moi! C'est fou, je sais bien, ce que je vous dis là. Mais ne vous l'êtes-vous pas dit déjà, ne se l'est-elle pas dit à elle-même bien des fois ?

A mesure que je parlais, le voile de tristesse devenait de plus en plus sombre.

— Me sera-t-il permis, madame, — soyez indulgente à mon importunité, — de dire à cette grande artiste ce que je pense d'elle ?

— Non, monsieur. Je le regrette de toute mon âme, la chère enfant le regrette plus que moi encore. Mais elle vous prie de l'excuser. Elle ne reçoit jamais personne.

J'étais dans un étonnement inexprimable. L'objet de mon admiration était décidément un être mystérieux et l'ombre du malheur planait sur cette maison si riante d'apparence.

— Ne lui en veuillez pas, je vous en prie. Elle-même a tant d'admiration pour vous! Et afin de vous bien montrer combien elle est heureuse de votre visite, elle va chanter pour vous, si cela vous fait plaisir... Elle qui depuis si longtemps ne chante plus pour personne, ajouta-t-elle avec un soupir.

Complètement abasourdi, je me laissai conduire par Mme Gautier vers une autre partie du jardin, du côté de la maison opposé à la ville. La maison était ravissante par là, toute revêtue de plantes grimpantes, les murs disparaissant sous la verdure et les fleurs. Un nid, un vrai nid de rossignol.

Une large fenêtre donnait sur le jardin, à une certaine hauteur au-dessus de l'allée. Elle était ouverte, mais un de ces grands stores chinois, tout en longues perles de verre, faisait flotter au-devant les splendides dessins d'une flore fantastique où un chimérique héron rouge et or épanouissait l'envolement de ses ailes déployées. De la sorte, lorsqu'on était à l'intérieur, on voyait fort bien dans le jardin ; et du jardin, il était impossible de rien distinguer à l'intérieur.

Un banc de pierre était adossé contre le mur au pied de la fenêtre. Mme Gautier m'invita à m'y asseoir et disparut.

Et alors *Elle* chanta, *Elle*. De nouveau j'entendis sa voix incomparable. Ce que j'éprouvai pendant cette heure-là, je ne puis te le dire. J'allais, je venais, je piétinais comme un insensé. J'avais de furieuses tentations d'escalader la fenêtre et de courir à l'artiste merveilleuse qui me donnait les premières sensations réellement belles que j'eusse éprouvées de ma vie, de la serrer dans mes bras en lui criant : « Bravo! »

Cette séance dura une heure, peut-être plus. Elle chanta de la musique de moi, beaucoup, et je sentis que personne ne m'avait compris, jusque-là, qu'à peine me comprenais je moi-même. Oui, elle me révélait à moi-même. Elle chanta des airs des grands maîtres, et ils durent tressaillir dans leur tombe, car ils ne furent jamais interprétés ainsi.

Mais comment cela se faisait-il ? Je la sentais devenir triste à mesure que le temps s'avançait. Elle chanta encore un de mes morceaux, le lamento de *Béatrice*, et ce fut de nouveau sur un sanglot qu'elle termina, ce sanglot qui déjà m'avait frappé et qui cette fois fut presque un cri de détresse.

Elle se tut et j'entendis le piano se fermer.

Mme Gautier revint auprès de moi. Elle aussi avait pleuré, c'était visible.

(*A suivre.*)